Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 20 (1962)

Heft: 3

Artikel: Le développement des emprunts par obligations et des bons de caisse des banques suisses

Autor: Neuhaus, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-135493

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Documents

Le développement des emprunts par obligations et des bons de caisse des banques suisses

Jean Neuhaus
Berne

Depuis l'introduction de la lettre de gage, voici environ trois décennies, c'est-à-dire compte tenu des émissions destinées plus particulièrement à alimenter le crédit hypothécaire, l'ensemble des emprunts par obligations des banques suisses a pris une importance toujours accrue. De 1938 à 1960, les titres de créances émis par des instituts suisses de crédit sous forme d'obligations d'emprunts ou de lettres de gage ont plus que triplé, et sont passés de 1272 à 3909 millions de francs. Toutefois, les relations existant entre le montant global des emprunts par obligations des banques et le total de leurs bilans n'ont subi durant ce laps

Etat des emprunts bancaires par obligations, des bons de caisse et du bilan des banques suisses de 1938 à 1960

En millions de francs

Années	Emprunts bancaires par obligations			Bons de caisse	Total du bilan
	Banques	Centrales de lettres de gage	Total		
1938	633,8	638,0	1271,8	2298,9	18.296,7
1939	588,4	692,0	1280,4	2075,2	17.720,4
1940	639,8	729,0	1368,8	2096,4	17.762,9
1941	595,3	722,0	1317,3	2117,4	18.145,8
1942	584,3	726,0	1310,3	2030,2	18.698,2
1943	543,4	721,0	1264,4	1994,8	19.340,2
1944	528,8	724,0	1252,8	1984,0	20.147,3
1945	475,3	724,0	1199,3	1948,5	20.927,7
1946	459,0	772,0	1231,0	1964,9	22.484,0
1947	504,9	837,0	1341,9	1963,6	23.767,6
1948	586,6	1031,0	1617,6	2016,2	24.742,9
1949	569,8	1051,0	1620,8	2131,6	25.924,5
1950	553,2	1085,0	1638,2	2138,7	27.385,2
1951	611,5	1198,0	1809,5	2264,7	28.900,4
1952	601,7	1257,0	1858,7	2422,6	30.574,5
1953	600,5	1280,5	1881,0	2484,9	32.375,2
1954	554,3	1362,2	1916,5	2555,1	34.280,0
1955	584,5	1614,0	2198,5	2566,1	36.696,7
1956	636,8	1830,0	2466,8	2708,3	39.227,8
1957	1024,2	2216,3	3240,5	2835,3	42.083,9
1958	1095,7	2318,4	3414,1	3269,8	46.319,5
1959	1145,4	2421,4	3566,8	3259,2	49.804,0
1960	1237,0	2672,0	3909,0	3541,9	56.000,5

de temps aucune modification notable. Il n'en est plus de même si l'on procède à une analyse des dettes à long terme, et que l'on différencie les obligations émises par les banques de celles placées par les centrales de lettres de gage. On constate alors que de 1938 à 1960 le montant des emprunts obligataires des banques a simplement doublé, cependant que celui des centrales de lettres de gage quadruplait.

Ce n'est que graduellement que la lettre de gage s'est affirmée et a acquis sur le marché des capitaux une influence de plus en plus grande. Ce nouveau titre, introduit en Suisse en 1931 seulement, existait déjà depuis de nombreuses années en Allemagne, en France, en Suède, en Belgique, pour ne citer que ces quelques pays. Son développement actuel justifie amplement les espoirs qui furent placés en lui, lors de son apparition. En effet, pour atteindre son but d'allégement des charges hypothécaires, la lettre de gage doit être en mesure d'attirer les capitaux en masses considérables, cela pour pouvoir mobiliser la valeur du sol sur un mode rationnel. Or, les faits prouvent que ces conditions ont été depuis lors largement réalisées.

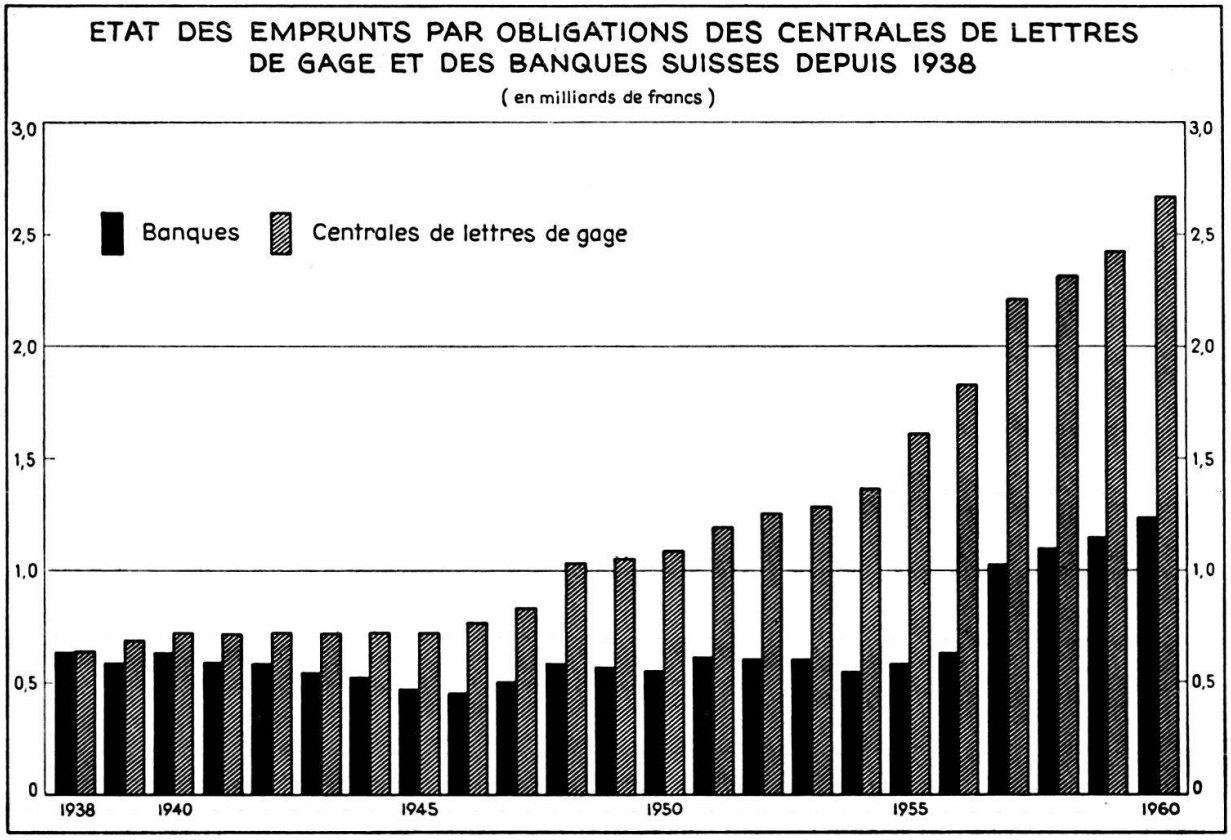

L'extension prise par les emprunts des centrales de lettres de gage gagne également à être mise en parallèle avec le développement des bons de caisses des banques. L'émission d'obligations de caisse, lesquelles comportent un régime différent des obligations d'emprunts quant au montant du capital, aux intérêts, à l'échéance et à la dénonciation, est une des caractéristiques de la technique bancaire suisse. Il s'agit en fait de dépôts, auxquels les instituts de crédit trouvent un gros avantage pour le financement du crédit industriel, commercial ou même hypothécaire, car ils ont pour effet de mettre à la disposition des banques pour un temps relativement long des capitaux souvent considérables.

Avant la Deuxième Guerre mondiale, les obligations ou bons de caisse atteignaient 2,3 milliards de francs, soit presque le double des emprunts par obligations des banques et des centrales de lettres de gage, et elles représentaient environ un huitième du total du bilan des banques suisses. Peu à peu ces proportions changèrent, et bien que le montant absolu des bons de caisse se soit également élargi pour se fixer à fin 1960 à 3,5 milliards de francs, il est maintenant inférieur de 400 millions de francs à celui des emprunts par obligations des banques et centrales de lettres de gage. D'autre part, l'importance des bons de caisse par rapport au total du bilan des banques suisses a diminué de moitié, le montant de ces dépôts monétaires à court et moyen terme n'atteignant actuellement qu'un seizième du total de la somme du bilan.

De ces constatations, nous devons conclure, en particulier pour la période d'après-guerre, à une nette et sensible augmentation de l'importance des emprunts par obligations des banques et instituts hypothécaires, cela grâce avant tout au développement marqué des émissions de lettres de gage, alors que, à proportions et dans le cadre des emprunts bancaires à court et moyen terme, les bons de caisse n'ont pu maintenir leur progression à la cadence de celle des emprunts par obligations. Cela semble assez curieux si l'on considère l'ampleur prise de nos jours par le volume de la construction et si l'on se remémore que les moyens réunis par les bons de caisse étaient autrefois principalement destinés à financer le crédit hypothécaire. Nous devons donc admettre que la lettre de gage doit l'ampleur de son développement non seulement aux demandes multipliées de crédit immobilier, mais aussi au fait qu'elle a réussi en partie et en ce qui concerne les opérations hypothécaires à supplanter le bon de caisse. Certes, les motifs de cette régression ne sauraient être délimités que sur la base d'une étude approfondie, mais il faut reconnaître que pour les opérations hypothécaires la durée des bons de caisse est trop brève. Il y a là contravention au principe de l'harmonie des échéances. D'autre part, ce facteur implique une dépendance étroite entre l'intérêt des bons de caisse et la situation forcément changeante du marché de l'argent, d'ou des taux relativement variables contrastant avec la stabilité de ceux des créances hypothécaires. Enfin, les moyens fournis par les bons de caisse reviennent parfois plus cher que ceux mis à disposition par les lettres de gage: cet élément n'est pas des moindres pour comprendre l'évolution à laquelle nous assistons.